

HALTE GARDERIE

de 9h à 17h

Ouvert 5/7 du lundi au vendredi

Bâtiment Les Airelles
38114 OZ EN OISANS
garderie@oz-en-oisans.com
04 76 80 75 06

Règlement de fonctionnement ETE 2022

Chers parents,

Vous avez fait la demande d'une place au sein de notre halte-garderie située à Oz en Oisans, et nous vous en remercions. Merci de lire attentivement les informations notées dans ce dossier.

Coronavirus (COVID19)

Nous prenons toutes les mesures nécessaires afin d'accueillir vos enfants dans le respect des mesures d'hygiène fixées par le ministère en structure petite enfance.

Le port du masque en intérieur n'est plus obligatoire.

Du gel hydro alcoolique est mis à votre disposition dans l'entrée de la halte-garderie ainsi que des sur-chaussures.

Une seule famille en même temps dans nos locaux
Si possible 2 adultes maximum par famille

Le personnel s'engage à appliquer les consignes nationales concernant :

- Hygiène des mains
- Hygiène des locaux et du matériel

Implication des parents :

- Hygiène des mains
- Attention particulière à l'apparition de symptômes évocateurs de la COVID 19

1) Présentation de la structure:

C'est une structure privée gérée par une association Loi 1901. L'agrément est délivré par le service de protection maternelle et infantile (PMI) qui en assure le contrôle annuel. La halte-garderie accueille les enfants de plus de 6 mois à moins de 6 ans (-1 jour), les enfants âgés de moins de 6 mois ou de plus de 6 ans ne pourront pas être acceptés.

La capacité est de 10 enfants maximum l'été.

Il est préférable de réserver à l'avance mais les inscriptions sont également possibles sur place. Les demandes de réservation sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription par mail et par courrier.

Heures et période d'ouverture :

La halte-garderie est ouverte 5/7 jours du lundi au vendredi l'été. Nous accueillons les enfants de 9h à 17h00 en fonction des réservations ainsi que des places disponibles.

Les lundis matins, ce sont les « portes ouvertes ». Vous êtes invités à venir visiter nos locaux et rencontrer l'équipe avec votre enfant. Le personnel recueillera toutes les informations nécessaires au bon déroulé de la garde de votre enfant.

Les repas et les goûters :

Ceux-ci peuvent être pris sur place mais doivent être fournis par les parents.

Les parents souhaitant que leur(s) enfant(s) mange(nt) à la halte-garderie devront fournir les repas. (dans une boîte hermétique). Les repas sont entreposés au réfrigérateur et pourront être réchauffés au micro-onde dans un contenant en verre.

Pour les plus petits les parents doivent fournir biberon et lait maternisé. Nous acceptons que des boîtes de lait neuves et non ouvertes. La boîte sera rendue à la fin du séjour de l'enfant. (normes d'hygiène alimentaires).

L'eau utilisée est celle du robinet si les parents le souhaitent ils peuvent fournir une bouteille d'eau minérale, non entamé. Celle-ci peut être conservée seulement 48h par la structure.

Les formules et tarifs

TARIFS ETE 2022	€uros
A l'heure	8€
1/2 journée (matin ou après-midi)	24€
Une Journée	36€
FORMULES	
5 demi-journées	80€
2 jours	68€
3 jours	96€
5 jours	150€
10 jours	280€

Modalités de réservation

Les réservations se font par mail, courrier, par téléphone ou sur place. Une fois votre demande étudiée nous vous répondrons pour vous indiquer la marche à suivre afin de finaliser votre inscription.

Afin de confirmer l'inscription de votre enfant et que votre réservation soit effective, nous vous prions de bien vouloir nous retourner le dossier d'inscription, complété et signé, ainsi que tous les documents demandés à l'adresse mail suivante : garderie@oz-en-oisans.com ou par courrier à l'adresse figurant en première page.

Les changements de jours peuvent être possibles en fonction de la place disponible.

En cas d'annulation

En cas d'impossibilité de se présenter à la halte-garderie à la période réservée, et quelles qu'en soit les raisons, les familles bénéficieront d'un avoir.

En cas d'absence

Les parents sont tenus d'avertir, dès que possible, le personnel de l'établissement de l'absence de l'enfant. Toute absence non signalée supérieure à 1 jour donne droit à la halte-garderie d'attribuer la place à une autre famille.

Documents à nous transmettre pour la réservation :

- Compléter et signer le dossier d'inscription (transmit par la direction, par mail ou par courrier) comprenant les autorisations.
- La photocopie des pages du carnet de vaccination de l'enfant ou des enfants

Pour toute demande particulière nous sommes à votre écoute et nous essayerons d'y répondre dans la mesure du possible tout en respectant notre organisation mise en place et notre règlement de fonctionnement.

2) Organisation de la vie quotidienne

Le lundi matin :

Les inscriptions et adaptations ont lieu le lundi matin entre 9h et 12h.

Ce temps est consacré à l'inscription des enfants, à la visite des locaux et à l'adaptation. Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

C'est un jour important, nous allons faire connaissance tous ensemble. Un temps d'adaptation est nécessaire à votre enfant pour connaître son nouvel environnement, se repérer dans les lieux et accepter votre séparation. C'est pour cela que nous vous conseillons de prendre votre temps pour que le reste du séjour se déroule sereinement.

Les professionnelles sont disponibles pour l'accueil, répondre aux questions et recueillir les habitudes des enfants.

Solde du règlement :

- Le solde restant doit être payé au plus tard le jour de l'arrivée et non remboursable.

Paiements acceptés :

- chèque à l'ordre de la Halte Garderie d'Oz-En-Oisans
- cartes bancaires
- espèces

Nous n'acceptons pas les chèques vacances.

L'accueil

Pour éviter une trop grande affluence au sein de l'établissement, une seule famille à la fois sera acceptée à l'intérieur des locaux lors des arrivées et départs.

Pour des questions d'hygiène, nous vous demandons de porter des sur-chaussures à disposition dans l'entrée.

Pour le bien-être de votre enfant et notre organisation, les enfants doivent arriver à la garderie propre et changés. Ils doivent être habillés et avoir eu leur premier biberon ou petit déjeuner du matin.

Responsabilité départ de l'enfant

Lors du départ, l'enfant sera uniquement confié aux personnes majeures et juridiquement responsables, et dont le nom et prénom ont été mentionnés par écrit sur le dossier de l'enfant. Ces personnes devront présenter leur carte d'identité au moment de récupérer l'enfant.

A noter : après 17 heures, nous ne pourrions garder votre enfant au sein de notre structure et serions dans l'obligation de le confier à la gendarmerie.

Il est demandé aux parents de bien vouloir respecter les horaires d'ouverture et de fermeture.

Tout dépassement d'horaire entraînera une pénalité de 5€ par quart d'heure. Et une possible exclusion de l'enfant pour le reste de son séjour, cela sous la décision de l'équipe de direction.

Recommandations

La vie collective rend la surveillance des effets personnels très difficiles. La garderie décline toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou accidents (tétines, vêtements, et chaussures, lunettes, poussettes, porte bébé, luge).

Aucun remboursement ne pourra être effectué. Conformément à la législation en vigueur, les jouets non homologués ou objets de petite taille ne doivent pas être apportés à la garderie. Veuillez à vérifier les poches de vos enfants avant leur arrivée.

Par mesure de sécurité, tous les bijoux ou accessoires sont interdits.

Sorties extérieures

Pour faciliter les sorties à l'extérieur il est demandé aux parents d'inscrire le prénom de leur enfant sur tous ses vêtements (combinaison, manteaux, chaussures et gants). Un enfant n'ayant pas ses affaires de notées ne pourra peut-être pas aller dehors avec les autres.

Santé et vaccinations :

Les enfants accueillis en collectivité sont soumis aux vaccinations obligatoires. Seuls les enfants à jour de ces vaccins seront admis au sein de la halte-garderie.

Les parents doivent être en mesure de prouver que leur enfant est à jour de ses vaccinations obligatoires soit par mail lors de leur réservation, soit en présentant le carnet de santé à leur arrivée.

Pour tout enfant né à partir du 1er janvier 2018, 11 vaccinations sont obligatoires dans les 18 premiers mois. Elles conditionnent son entrée ou son maintien en collectivité à partir du 1 er juin 2018. Les enfants nés avant le 1er janvier 2018 doivent être obligatoirement vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite à 2, 4 et 11 mois. !

(Calendrier vaccinal en annexe 11).

Les parents doivent signer une décharge autorisant le personnel de la halte-garderie à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Les enfants doivent être confiés en bonne santé. Il est impératif d'informer l'équipe si vous avez administré un traitement médicamenteux à votre enfant, avant son accueil à la garderie.

La halte-garderie ne peut accueillir les enfants malades et fiévreux. En cas de poussée de fièvre survenant à la halte-garderie, les parents ou autre personne autorisée par les parents seront appelés et devront venir chercher l'enfant sans délai.

En cas de maladies contagieuses, l'enfant ne sera pas admis à la garderie pendant la durée de contagion un certificat médical de non-contagion sera demandé à son retour. La liste des maladies contagieuses à évictions est consultable sur place ou peut être transmise par mail ou par courrier postal.

Un protocole de conduites à tenir en cas d'urgences a été établi avec le médecin référent de la structure, consultable sur place ou par mail. En cas d'accident ou tout état d'un enfant nécessitant des soins d'urgence, la directrice et le personnel de la halte-garderie prendront toutes les mesures de soins ou d'hospitalisation d'urgences nécessaires et en informeront immédiatement la famille.

Référence des médecins les plus proches : Cabinet à Allemont : Tél. 04 76 80 68 81 et Cabinet à Bourg d'Oisans : 04.76.11.06.71 et 04.76.80.28.58

Enfant en situation de handicap :

L'accueil de l'enfant porteur de handicap repose sur les capacités d'encadrement du personnel et les besoins spécifiques de prise en charge de l'enfant ; Il est nécessaire d'établir un dialogue en amont autour de l'enfant entre les parents et l'équipe pour assurer un accueil de qualité au sein de notre collectivité.

Ce qu'il faut apporter selon les besoins et l'âge de l'enfant

Les parents sont invités à fournir :

- lunettes de soleil
- crème solaire
- casquette
- des chaussures fermées et adaptées aux jeux extérieurs ainsi qu'une tenue pour l'extérieur

Trousseau qui reste à la semaine à la garderie

- vêtements de rechange
- lait en poudre ou infantile dans une boîte ou bouteille non entamée.
- biberon
- paquet de couches pour la durée de l'accueil : taille du paquet demandé : entre 20 et 24 couches. produits spécifiques : liniment/coton/sérum physiologique selon les besoins de l'enfant
- gigoteuse pour les bébés (en dessous de 18 mois) et elle doit avoir été lavée avant l'arrivée

Dans la mesure du possible nous demandons aux parents de laisser au maximum les affaires de leur enfant à la halte-garderie pour la durée du séjour.

Les doudous et les tétines sont les bienvenus pour que l'enfant puisse faire la transition avec son environnement habituel. Nous demandons aux parents de les laver avant leur arrivée et (dans la mesure du possible) que ceux-ci restent à la halte-garderie un jour sur l'autre.

Pour le change des enfants, la halte-garderie utilise l'eau et du savon, des gants de toilette à usage unique et une serviette éponge à usage unique.

Pour les repas du midi et goûter, merci de prévoir une boîte hermétique pour les repas confectionnés par vos soins.

La garderie met à disposition pour les enfants :

Un casier et des panières personnalisées pour déposer les affaires de chaque enfant

Pour les repas : réfrigérateur micro-ondes, assiettes, couverts, verres, bécards verseurs et bavoirs ou serviettes

Pour le repos : lit à barreaux ou matelas, drap et couverture individuel.

Sorties

L'accord préalable écrit des parents est demandé, au moment de l'inscription, pour les sorties en dehors de l'établissement.

Les activités proposées aux enfants :

Nous proposons aux enfants dans un cadre sécurisant et ludique : un choix de jeu, jeux d'imitation, de motricité, d'ateliers créatifs, jeux de construction, jeux sur la terrasse, balade sur la station, jeux de société, dessin, musique, chants, manipulation de différentes matières et éveil des sens.

Diverses activités suivant les tranches d'âges, selon les effectifs et la volonté de l'enfant.
Pour les plus jeunes: nous prenons en compte le rythme de chacun : repas, sieste, hygiène.

Exclusion de l'enfant

L'accès à la halte-garderie implique le respect du présent règlement, dans le cas contraire nous nous verrions dans l'obligation de refuser vos enfants.

Le personnel se réserve le droit d'exclure un enfant :

- En cas de non-paiement (à l'avance de l'acompte ou du solde à l'arrivée)
- En cas de retards répétés à la fermeture ou à la fin du créneau horaire
- En cas de non-respect du présent règlement intérieur
- Dans le cas où le comportement de l'enfant serait incompatible avec le fonctionnement de la garderie ou dangereux pour lui-même ou le reste du groupe.

Si notre structure n'est pas adaptée à votre enfant, nous nous réservons le droit de modifier la réservation et d'effectuer un remboursement si nécessaire.

Accessibilité

pour nous trouver immeuble/résidence Bâtiment N°4 « Les Airelles » sur le plan de la station : <https://www.oz-en-oisans.com/hiver/infos-pratiques/plan-de-la-station-et-du-domaine-skiable/>

Nous sommes à 5 minutes à pied du cœur de la station et 15 minutes environs à pied des locations et logements les plus éloignés.

Pour les parents d'enfants en bas âge nous vous conseillons d'avoir soit un porte bébé, soit une luge adaptée à l'âge de l'enfant, soit une poussette en fonction de l'enneigement.

Du fait de la spécificité de la station piétonne et enneigée, la structure est uniquement accessible à pied.

Localisation, commentaires, appréciations

Vous pouvez nous géo-localiser ou nous laisser un commentaire pour nous faire part de vos remarques et appréciations sur Google

« halte garderie oz en oisans »

La Direction de la halte-garderie est assurée par une personne diplômée d'Etat.

Fait à Oz-en-Oisans, Mai 2022- La Directrice.